

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D045

**OBJET :**

**11. DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE. AIDE  
AUX COMMERCANTS.  
VOTE D'UNE  
ENVELOPPE  
BUDGÉTAIRE POUR  
L'EXERCICE 2025.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/25

IS : 059-215904004-20250404-20250404



L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine  
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. VERMEESCH Olivier  
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à LORPHELIN Martine  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. TREDEZ Alain, **procuration** à FLAMENT Laetitia

**ABSENTE :** Mme CAPPELLE Christiane

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans la continuité de ce qui se fait depuis 2010 par le biais du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la commune souhaite poursuivre son soutien aux commerçants mervillois, afin de favoriser l'attractivité commerciale en proposant une aide à l'embellissement et à la rénovation des façades commerciales.

Il rappelle que le dispositif a évolué afin que l'aide apportée soit plus cohérente avec les attentes de la commune en termes d'embellissement et de rénovation. La commune apporte une subvention de 50 % des dépenses HT, avec un maximum de 2 500 € d'aide et dans la limite de l'enveloppe attribuée, à savoir 20 000€ pour l'année 2025.

À ce titre, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise l'ouverture d'une nouvelle enveloppe budgétaire de 20.000 € sur l'exercice 2025 ;
- entérine le cahier des charges permettant aux commerçants de bénéficier de cette aide qui est annexé à la présente délibération.

Il est rappelé que la Communauté de Communes Flandre Lys accompagne depuis quelques années les porteurs de projets avec un dispositif d'Aides à la création de Très Petites Entreprises (ATPE), mais aussi les entreprises qui souhaitent se développer grâce à un dispositif d'aide au développement.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

Joël DUYCK

**Le Maire :**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Secrétaire de Séance**  
Sandra BOULENGUER - PLÉ